



Avis de Marché

Travaux

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, 2 Rue de l'église, Place Gaffory, BP52, à l'attention de Direction de la Commande Publique, F-20250 Corte.

Tél. (+33) 4 95 45 01 99.

Fax (+33) 4 95 57 84 54.

E-mail : marchepublic@univ-corse.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique :

<http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

I.3) Activité principale : Education

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

REALISATION DE LA PLATEFORME MARINE STELLA MARE - BUREAUX ETAGE - DEUX LOTS.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux.

Exécution.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation

des services : Université de Corse Pasquale Paoli, Plateforme Marine UMS Stella Mare, Lido de la Marana, Lieu dit «U Casone», 20620 Biguglia.

Code NUTS FR832.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

:

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

REALISATION DE LA PLATEFORME MARINE STELLA MARE - BUREAUX ETAGE - DEUX LOTS.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45454100.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Informations sur les options :

Options : non.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 3 (à compter de la date d'attribution du marché).

Information sur les lots

LOT n° 01 intitulé : MENUISERIES EXTERIEURES ALU ET PVC

1) Description succincte

MENUISERIES EXTERIEURES ALU ET PVC

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45421000, 44112300.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 3 (à compter de la date d'attribution du marché).

5) Information complémentaires sur les lots

LOT n° 02 intitulé : ASCENSEUR

1) Description succincte

ASCENSEUR

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45313100.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 3 (à compter de la date d'attribution du marché).

5) Information complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Garanties professionnelles et financières suffisantes;

- Formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants.

Dans le cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement signera la lettre de candidature (Dc1) et présentera les documents demandés ci-dessous

Des certificats de qualifications professionnelles.

Des certificats de capacité établis par des organismes chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des travaux à des spécifications ou des normes.

III.2.2) Capacité économique et financière :

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le(s) marché(s), réalisés au cours des 3 derniers exercices.

III.2.3) Capacité technique :

- Garanties Techniques Suffisantes.
- Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
- La présentation d'une liste des travaux d'importance équivalente, en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant notamment le montant des travaux HT, la date de réalisation et le maître de l'ouvrage public ou privé, les prestations exécutées en propre et celles sous-traitées.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'ouvrage et une déclaration mentionnant les techniciens ou les organismes techniques dont le candidat disposera pour l'exécution de l'ouvrage.
- Une attestation d'assurance en responsabilité décennale conforme au modèle fourni dans le dossier de consultation ; ce modèle est obligatoire, sous peine de rejet de l'offre.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

- La participation est réservée à une profession particulière :** Non
- Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :**

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

- Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :** non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :**

1. Valeur technique. Pondération : 60.
2. Prix des prestations. Pondération : 40.

IV.2.2) Enchère électronique :

- Une enchère électronique sera effectuée :** Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 15S0017

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

- Documents payants :** Non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Lundi 01 Juin 2015 à 12h00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

- Langue(s) officielle(s) de l'UE :** français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

- Durée en jours :** 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT :

- Il s'agit d'un marché renouvelable :** non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui.

Référence(s) utile(s) du projet / programme : FEDER.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres:

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'université de Corse- Direction de la Commande Publique - 2 Rue de l'Eglise, Place Gaffory - 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21 avril 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au joue;
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 21 Avril 2015